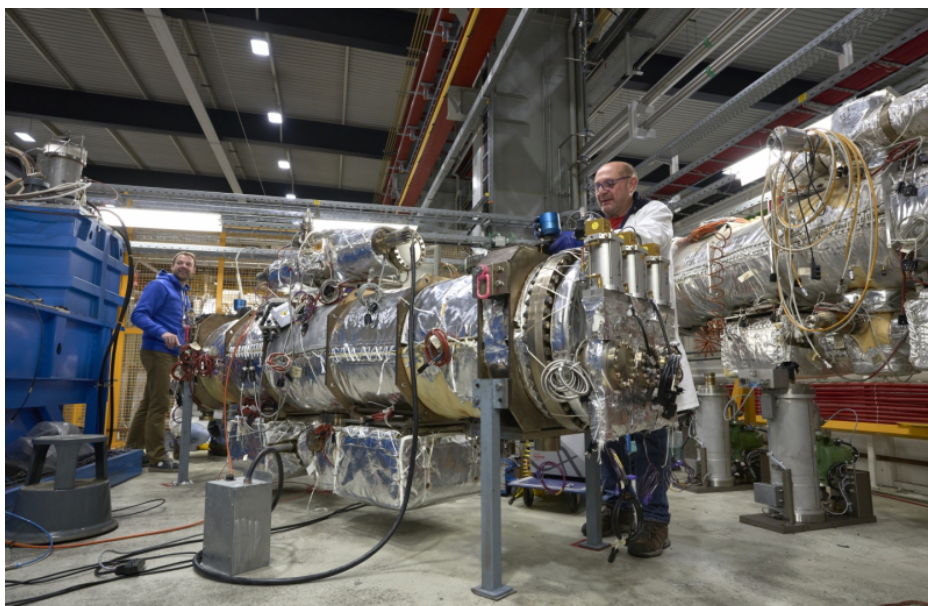


QUAND LE LHC DORT, LES TRAVAUX ACCÉLÈRENT

Pendant 14 semaines, les équipes réalisent les travaux de maintenance et d'amélioration du LHC



Le nouvel aimant de déflexion rapide prototype en cours de préparation sur le site de Prévessin. Il sera installé au point 8 pour améliorer les performances lors de l'injection des particules dans le LHC. (Image : Maximilien Brice/CERN)

Depuis le 4 décembre, les équipes ont investi le LHC pour l'arrêt technique de fin d'année (YETS – *Year End Technical Stop*), qui durera jusqu'au 9 mars. Cinq cents personnes de tous les départements techniques et des entreprises contractantes sont mobilisées pour entretenir, réparer et améliorer le grand accélérateur.

L'une des toute premières opérations a été de vider l'accélérateur de ses 120 tonnes d'hélium afin d'éviter toute perte de gaz. L'hélium a été stocké en surface et chez les fournisseurs.

Parallèlement, les premiers travaux ont débuté. Cette année, l'arrêt est consacré principalement aux opérations de maintenance, en particulier pour le refroidissement et la ventilation, la cryogénie et l'alimentation électrique (groupes EN-CV, EN-EL et TE-CRG). Beaucoup de tests de sécurité électrique sont également en cours.

Des activités de rénovation et d'amélioration de plus grande envergure sont également prévues.

(Suite en page 2)

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

UNE GRANDE ANNÉE 2018 EN PERSPECTIVE

Ce fut un réel plaisir pour nous que de passer en revue avec vous les points forts de l'année 2017, et d'exposer les défis qui nous attendent en 2018. L'année 2017 a été marquée par des réalisations exceptionnelles, en particulier la remarquable performance des accélérateurs, les résultats de physique obtenus grâce au programme d'expérimentation et les avancées réalisées dans tous les domaines d'activité de l'Organisation.

(Suite en page 2)

Dans ce numéro

Actualités	1
Quand le LHC dort, les travaux accélèrent	1
Le mot de la Directrice Générale	2
Le CERN et les HUG – un partenariat qui sauve des vies	3
Créez votre compte ORCID	4
Journées sur l'histoire du CERN : la mémoire du Laboratoire	5
Sécurité informatique : attention à la puissance de calcul	5
De l'art dans les archives	6
Communications officielles	7
Annonces	7
Le coin de l'Ombud	9

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

UNE GRANDE ANNÉE 2018 EN PERSPECTIVE

Il serait impossible de résumer l'année écoulée en quelques lignes, et c'est pourquoi nous allons nous contenter de relater quelques aspects importants. Pour plus de détails, vous pouvez vous référer aux diapositives présentées lors de la réunion, disponibles sur Indico.

En 2017, le complexe d'accélérateurs a présenté une disponibilité exceptionnelle, et le LHC a atteint des luminosités de crête d'environ $2 \times 10^{34} \text{ cm}^{-2} \text{ s}^{-1}$, soit le double de la valeur nominale. L'année a également été marquée par de beaux résultats de physique et de formidables avancées dans les trois volets de notre programme scientifique : le fonctionnement et les améliorations du LHC, le programme de diversité scientifique et la préparation de futurs projets et installations.

Le Conseil du CERN a apporté un vigoureux soutien au plan à moyen terme, qui a été approuvé. L'ensemble des contributions annuelles dues par les États membres et les États membres associés ont été reçues avant la fin de l'année – pour la première fois depuis près de vingt ans. Nous tenons à remercier tous les membres du Conseil pour la confiance qu'ils nous ont manifestée et pour leur soutien sans faille. Dans le domaine des ressources humaines, la nouvelle structure des carrières a été mise en place, le système d'évaluation MERIT a été lancé, et un groupe de travail sur la gestion du stress a été créé. L'unité Santé et sécurité au travail et protection de l'environnement (HSE) a formulé des recommandations relatives à des mesures prioritaires visant à atténuer l'impact du CERN sur l'environnement.

L'élargissement s'est poursuivi de façon positive et structurée, l'Inde devenant État membre associé et la Slovaquie État membre associé en phase préalable à l'adhésion. Le projet de Portail de la science, visant à renforcer nos activités d'éducation et de communication grand public, a également bien avancé. Nous avons mis en place un bureau de la protection des données personnelles ; nous avons aussi signé un accord avec la Société américaine de physique, grâce auquel les revues *Physical Review Letters*, *Physical Review C* et *Physical Review D* ont rejoint la structure de libre accès SCOAP3. Ce sont là quelques instantanés des innombrables activités réalisées avec succès l'année dernière.

Nous vous remercions toutes et tous très chaleureusement pour votre compétence professionnelle, votre engagement envers l'Organisation, votre motivation, votre enthousiasme, sans lesquels ces projets et d'autres tout aussi ambitieux n'auraient pu être réalisés.

Si nous nous tournons à présent vers l'année à venir, en tête des cinq priorités pour 2018 se trouvent la fin de la deuxième période d'exploitation du LHC, qui devra être menée à bien, et l'ensemble du programme scientifique de tous les accélérateurs, avant que nous passions au LS2 à la fin de l'année. Nous devons également nous préparer à entreprendre au cours du LS2 une certaine quantité de travaux complexes, comprenant la consolidation des diodes des dipôles du LHC et l'installation de composants pour le projet d'amélioration des injecteurs du LHC (LIU) et pour les améliorations de phase 1 des expériences LHC. À

l'occasion de la prochaine mise à jour de la stratégie européenne pour la physique des particules, nous rassemblerons les éléments fournis par les études sur le CLIC, sur le FCC et sur la physique au-delà des collisionneurs, qui seront communiqués d'ici à la fin de l'année.

Le bien-être de toutes les personnes travaillant sur le site est une priorité essentielle. En 2018, nous mettrons en œuvre les recommandations du groupe de travail sur la gestion du stress, en passant en revue nos procédures d'enquête internes, et nous nous attacherons à améliorer les possibilités de développement de carrière ainsi que les services et l'appui aux utilisateurs. Enfin, il s'agit d'une année cruciale pour le projet de Portail de la science, car nous devons trouver des financements privés et publics nécessaires à la mise en œuvre de ce projet passionnant qui nous permettra de faire partager plus largement encore notre passion pour la science.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018 ; que la nouvelle année vous apporte la santé et beaucoup de satisfactions dans votre vie professionnelle comme dans votre vie personnelle. De notre côté, nous ferons de notre mieux pour vous aider à atteindre vos buts professionnels, et à réaliser les objectifs de l'Organisation.

Pour plus d'informations, la présentation est disponible sur la page Indico (<https://indico.cern.ch/event/660352/>) de l'événement.

Fabiola Gianotti
Directrice générale

QUAND LE LHC DORT, LES TRAVAUX ACCÉLÈRENT

Plusieurs d'entre elles concernent la préparation de l'infrastructure et de la machine pour le LHC à haute luminosité (HL-LHC).

Ainsi, deux nouveaux collimateurs à fil sont installés au point 1. Ces collimateurs, nommés TCTW (« *target collimator tertiary wire* », collimateur tertiaire à fil), intègrent, comme leur nom l'indique, un fil, qui, alimenté par un courant, génère un champ électromagnétique afin de compenser les effets faisceau-faisceau longue portée. Ces perturbations peuvent en effet entraîner une limitation des performances du LHC et du HL-LHC. Deux collimateurs de ce type ont déjà été installés au point 5 durant l'arrêt technique hivernal prolongé (EYETS) début 2017. Ils ont été testés avec succès l'été dernier. Un collimateur à cristal va par ailleurs être installé au point 7.

Un aimant de déflexion rapide amélioré va être installé au point 8. Il s'agit de l'un des huit aimants chargés d'injecter les faisceaux dans le LHC aux points 2 et 8. Un revêtement spécial a été appliqué sur la paroi interne du tube de céramique de l'aimant de manière à limiter l'élévation de pression au début de la période d'exploitation. Cette

hausse de pression peut causer des claquages électriques. Par ailleurs, des modifications de conception ont été apportées pour réduire les échauffements, une amélioration cruciale pour le LHC à haute luminosité. Le nouvel aimant sera testé en 2018 pour en valider la conception.

D'autres activités importantes se déroulent pour consolider les infrastructures, comme l'installation d'un nouvel ascenseur au point 8, dans le cadre du remplacement de tous les ascenseurs du LHC, des travaux sur un pont roulant dans la caverne du point 4, un renforcement des systèmes électriques au point 6 ainsi que la consolidation du système de refroidissement de l'arrêt de faisceau. Les systèmes de contrôle du faisceau sont également mis à jour. Le groupe instrumentation de faisceau (BE-BI) réalise d'importants travaux de consolidation au point 4. Toutes ces interventions impliquent d'autres groupes, en particulier le groupe Vide, qui doit ouvrir des secteurs de vide pour le remplacement d'équipements, et l'équipe des géomètres, qui doit procéder aux alignements.



Transport d'un nouveau collimateur à fil vers le point 1 du LHC en décembre dernier. (Image : Ramon Folch/CERN)



Travaux de rénovation sur le pont roulant du point 4 du LHC. (Video : CERN)

Marzia Bernardini et Corinne Pralavorio

LE CERN ET LES HUG – UN PARTENARIAT QUI SAUVE DES VIES

Depuis 2015, les Hôpitaux universitaires de Genève ont un poste permanent au CERN, améliorant les secours d'urgence au Laboratoire et dans la zone env



Le Centre d'interventions d'urgence sur le site du CERN au moment de son démarrage en 2015. (Image : Maximilien Brice)

Le partenariat mis en place entre le CERN et les HUG en 2015 pour une période initiale de cinq ans a été conçu pour optimiser la synergie entre les équipes d'intervention

du CERN et le plus grand hôpital de la région. Issu d'une initiative de Véronique Fassnacht, chef du Service médical du CERN, appuyée par Éric Herbé, chef de la section Secours avancés aux personnes du Service du Secours et du Feu du CERN, l'accord repose sur l'idée de poster en permanence au CERN une unité cardiomobile et une équipe paramédicale. Ce dispositif dessert non seulement le CERN, mais aussi la partie ouest du canton et la zone environnante : pour ce qui concerne les secours d'urgence, il n'y a pas de frontière.

Ce partenariat va au-delà des deux signataires, dans la mesure où il intègre pleinement le CERN dans les systèmes d'intervention d'urgence de Genève. Grâce

à la présence sur le domaine du CERN d'une unité cardiomobile des HUG, la salle de contrôle du Service du Secours et du Feu dispose désormais d'une liaison permanente et d'un point de contact unique avec le centre de contrôle des services d'ambulance et d'urgence de Genève, qui traite les appels effectués au 144, le numéro d'urgence général suisse. L'ambulance du CERN peut en cas de besoin prêter main-forte au service d'ambulance des HUG. Ainsi, les services de secours sont améliorés à la fois pour le CERN et pour le canton, et les chances de survie en cas d'incident sont fortement augmentées.

Chaque fois que vous appelez le numéro d'urgence du CERN (+41 22 767 4444* ou simplement 74444 si vous appelez depuis un téléphone CERN), vous serez mis en relation avec un opérateur formé à évaluer rapidement la situation et à choisir la réaction appropriée. Si l'opérateur estime que l'envoi d'une ambulance est nécessaire, le centre de contrôle suisse se chargera d'organiser l'opération. La situation peut conduire à envoyer l'unité cardiomobile, ou même une ambulance aérienne, comme cela s'est produit plus d'une fois depuis la mise en place du partenariat, permettant, sans aucun doute, de sauver des vies.

L'efficacité des secours ne dépend pas seulement de la qualité du service d'ambulance. Elle dépend également de chaque maillon de la chaîne. Dans le cas d'un arrêt cardiaque, par exemple, la rapidité de l'intervention est essentielle. L'efficacité des secours dépendra de la rapidité de l'appel, de la bonne réaction des personnes apportant les premiers secours, et également de l'organisation et du professionnalisme des équipes d'intervention. Le service du Secours et du Feu du CERN est structuré par domaine de spécialité, qui vont de la protection contre l'incendie

aux secours avancés aux personnes. Un membre de l'équipe est également stationné au point 5, le point le plus éloigné de la partie principale du domaine, pendant les heures de travail. De la sorte, si une situation d'urgence se produit, chaque membre de l'équipe est en place pour agir selon son domaine de spécialité.

Si vous êtes témoin d'une situation d'urgence, appelez immédiatement le + 41 22 767 4444 (le 74444 si vous appelez depuis un téléphone CERN). Chaque seconde compte.

Outre l'amélioration immédiate de l'action d'intervention, le partenariat avec les HUG apporte au CERN des avantages à long terme. Ainsi, les HUG proposent désormais au personnel du CERN travaillant au Service médical et au Service du Secours et du Feu une formation sur les interventions d'urgence, et le personnel ambulancier du Laboratoire peut désormais suivre un cours conduisant à l'obtention du brevet fédéral de technicien ambulancier, diplôme reconnu au niveau national en Suisse. Le partenariat permet également une formation en cours d'emploi pour le personnel de la salle de contrôle du Service du Secours et du Feu.

Le partenariat CERN-HUG sauve des vies. Comme le rapporte Yann Léchevin, chef des opérations au Service du Secours et du Feu du CERN, on compte déjà six personnes, aujourd'hui saines et sauvées, qui n'auraient pas survécu sans ce dispositif. « Dans certains des cas dont j'ai été témoin, explique Yann Léchevin, la survie de la victime semblait tenir du miracle. Mais ce n'était pas un miracle, c'était le résultat d'une bonne préparation du système d'intervention, d'une bonne réaction tout au long de la chaîne et d'un partenariat efficace entre trois acteurs principaux, le CERN, les HUG et le système d'intervention d'urgence suisse. »

**Le numéro raccourci 74444 fonctionne si vous appelez depuis une ligne fixe du CERN, mais il est fortement recommandé de programmer dans votre téléphone portable le numéro complet, car, selon le réseau que vous utilisez, il peut arriver que le raccourci ne fonctionne pas.*

James Gillies

CRÉEZ VOTRE COMPTE ORCID

ORCID, un moyen unique d'identifier vos publications, et plus encore

Vous devez parfois fournir la liste de vos publications de recherche. Il vous faut alors interroger différentes bases de données pour tout rassembler. En raison de la manière dont ces articles ont été publiés et de différences dans les intitulés, l'opération peut être longue. ORCID (<https://orcid.org/>) pourrait être une solution.

ORCID vous procure un identifiant numérique permanent, qui vous accompagne tout au long de votre carrière, quels que soient vos changements d'affiliation, voire de nom. L'inscription (<https://orcid.org/register>) prend à peine 30 secondes. Vous obtenez un identifiant unique, que vous pourrez utiliser chaque fois que vous publiez un article. Si vous le désirez, vous pouvez également ajouter des informations sur votre affiliation et vos publications. Vous pouvez également définir si certaines données doivent rester privées ou peuvent être rendues publiques.

Cofinancée par le CERN, ORCID (<https://orcid.org/about/what-is-orcid/mission>) est une organisation à but non lucratif soutenue par une communauté mondiale d'organisations scientifiques, d'éditeurs, d'organismes de financement et d'associations professionnelles. Quatre millions de chercheurs utilisent ORCID et les identifiants ORCID sont déjà reliés à dix millions d'articles et de résultats scientifiques.

Des universités et des organismes de financement des États membres du CERN et d'ailleurs, conscients du gain de temps qu'ORCID peut apporter, vous invitent à compiler vos publications dans votre dossier ORCID. Il y a plusieurs façons de procéder. Ceux et celles d'entre vous qui êtes particulièrement actifs en physique des particules peuvent établir le lien à partir d'Inspire (https://inspirehep.net/info/HepNames/connect_orcid?ln=en). Vous pouvez même autoriser Inspire à mettre à jour

automatiquement votre dossier ORCID à chaque nouvelle publication, sans aucune intervention de votre part. Dans la mesure où les publications sont, en fin de compte, des informations publiques, autant les rendre accessibles à tous dans votre dossier ORCID.

Plusieurs expériences CERN adoptent également ORCID pour gagner du temps et faire en sorte que toutes les listes d'auteurs et publications soient à la bonne place dans toutes les bases de données. À ce jour, un quart des auteurs d'ATLAS et de CMS et la moitié des auteurs de NA62 utilisent déjà ORCID. Afin de ne plus avoir à demander les mêmes informations sous différentes formes, le CERN envisage de demander aux utilisateurs de communiquer leur dossier ORCID, s'ils en ont un, lorsqu'ils s'enregistrent.

ORCID s'avère également très pratique chaque fois que vous devez soumettre un article à une revue. Plus besoin désormais de fournir les mêmes informations administratives lorsque vous vous enregistrez auprès d'un nouvel éditeur. Vous pouvez simplement soumettre votre manuscrit en reliant votre nouveau compte à votre compte ORCID. De plus, si vous liez votre compte ORCID à votre compte CERN, vous pouvez même soumettre un article en utilisant vos identifiants CERN. Vos informations apparaîtront automatiquement chez l'éditeur en quelques clics seulement. Et vos articles apparaîtront également plus

rapidement dans INSPIRE. Qu'il s'agisse de JHEP pour la physique des particules, ou d'IEEE pour la technologie, une centaine de revues peuvent déjà vous faire gagner du temps par cette procédure, qui, à terme, sera adoptée par presque toutes les publications.

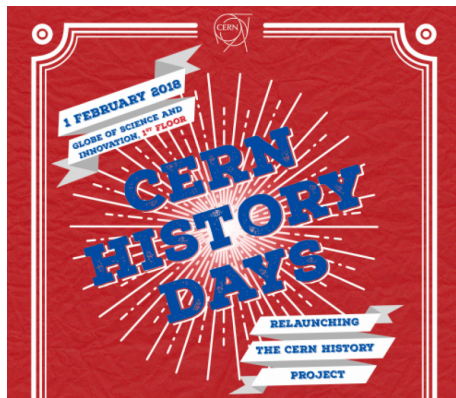
Si vous procédez à des demandes de subventions, ORCID peut aussi vous être utile. De plus en plus d'organismes de financement s'efforcent de simplifier les formalités ; ORCID vous évitera d'avoir à saisir plusieurs fois les mêmes informations.

Enfin, si le fait de devoir vous souvenir d'un nouveau mot de passe et d'un nouvel identifiant vous rebute, là encore, ORCID a la solution : vous pouvez vous connecter à ORCID avec vos identifiants CERN. Essayez !

N'attendez plus. Demandez dès maintenant un identifiant ORCID ! Si vous avez besoin d'aide pour utiliser ORCID, notamment pour le relier à la base à INSPIRE, écrivez au Service d'information scientifique à l'adresse library.desk@cern.ch (<http://library.desk@cern.ch>).

JOURNÉES SUR L'HISTOIRE DU CERN : LA MÉMOIRE DU LABORATOIRE

Inscrivez-vous pour la première édition des journées sur l'histoire du CERN



Le projet initial sur l'histoire du CERN s'est achevé il y a plus de 20 ans. Il avait abouti à l'édition de trois volumes sur l'histoire du CERN, couvrant la période allant des an-

nées 1940 à la fin des années 1970. Les journées sur l'histoire du CERN, qui auront lieu les 1^{er} et 2 février 2018, seront l'occasion de faire renaître ce projet.

La première journée sera consacrée au partage d'expériences liées à ce projet ainsi qu'à des projets semblables menés dans d'autres laboratoires de physique des hautes énergies et institutions scientifiques. Elle constituera une plate-forme grâce à laquelle des historiens et philosophes des sciences, des scientifiques et des spécialistes de la communication scientifique pourront évoquer d'une part leurs expériences précédentes s'agissant de retracer l'histoire du CERN, et d'autre part les leçons tirées de projets semblables dans d'autres laboratoires du monde en-

tier. Les participants s'intéresseront aussi aux difficultés, pour ce projet de mémoire, liées à la complexité grandissante des expériences, aux évolutions théoriques et à la croissance des collaborations, toujours plus grandes et plus internationales. Lors de la seconde journée aura lieu une session fermée au cours de laquelle il s'agira de s'inspirer de la première journée afin d'élaborer une proposition qui sera présentée à la Direction du CERN.

Toute personne intéressée par l'histoire du CERN est cordialement invitée à participer à la première journée, mais l'inscription est obligatoire. Vous trouverez le programme préliminaire et le formulaire d'inscription sur cette page [indico](https://indico.cern.ch/event/666086/registrations/38952/) (<https://indico.cern.ch/event/666086/registrations/38952/>).

SÉCURITÉ INFORMATIQUE : ATTENTION À LA PUISSANCE DE CALCUL

Le service OpenStack du CERN vous fournit une puissance de calcul et un espace de stockage pour la réalisation de vos objectifs professionnels

Le service OpenStack (<http://community.web.cern.ch/communities/openstack>) du CERN vous fournit une puissance de calcul et un espace de stockage immenses pour la réalisation de vos objectifs professionnels. Vous avez besoin d'un processeur puissant pour vos analyses ou d'un

autre système d'exploitation pour tester vos logiciels ? Vous voulez disposer d'un service fiable, ultra-performant et facilement évolutif ? OpenStack est la meilleure des options. D'ailleurs, toutes les expériences du LHC, le secteur des accélérateurs et le département IT utilisent main-

tenant OpenStack pour l'analyse de leurs données et leurs services informatiques. Certes, OpenStack offre une grande puissance de calcul. Mais elle est strictement réservée à un usage professionnel.

Les règles informatiques du CERN (<https://security.web.cern.ch/security/rules/fr/index.shtml>) tolèrent l'utilisation des installations informatiques du CERN à des fins personnelles à condition que celle-ci soit légale, ne relève pas d'une activité politique ou commerciale, et n'entraîne - et c'est là un point essentiel - qu'un usage minimal des ressources du CERN (puissance de calcul, bande passante ou capacité de stockage). Déployer une centaine de machines virtuelles sans que votre département ou votre expérience ne vous l'ait demandé n'est donc pas autorisé. Un utilisateur a récemment été repéré alors qu'il avait déployé un nombre important de machines virtuelles pour améliorer le code d'un logiciel qu'il développait dans le cadre d'un projet personnel. Par le passé, des abus similaires ont eu lieu : des personnes ont tenté de miner des crypto-monnaies (bitcoin, litcoin ou ether) sur OpenStack, en utilisant BOINC ou la Grille de calcul mondiale pour le LHC (WLCG). Ces activités n'ont pas manqué d'attirer l'attention des responsables des services concernés et ont conduit à des sanctions disciplinaires à l'encontre de leurs auteurs. En

effet, le minage de crypto-monnaies peut difficilement passer pour une tâche professionnelle. Et puisqu'il s'agit d'un moyen d'enrichissement personnel aux dépens du CERN (ou de la WLCG), cela peut entraîner une action judiciaire. Plus inquiétant encore, le service OpenStack a fait au moins une fois l'objet d'une attaque ciblée : un individu se faisant passer pour un membre du personnel du CERN a demandé à pouvoir utiliser 5 000 machines virtuelles, à des fins malhonnêtes. Une demande aussi excessive n'a évidemment pas manqué de nous mettre la puce à l'oreille.

Faites preuve de bon sens. Toutes les activités que nous venons de mentionner violent les règles informatiques du CERN (et les politiques de sécurité de la WLCG), puisqu'elles empêchent une utilisation optimale des ressources déjà limitées du CERN, consomment de la puissance aux dépens de l'Organisation et utilisent un service réservé à des fins professionnelles. Un usage personnel raisonnable est toléré. Un usage excessif ne l'est pas. Le

déploiement de dizaines de machines virtuelles est un abus manifeste. Le téléchargement de grandes quantités de musiques ou de vidéos (sans parler du viol des droits d'auteur que cela représente), le stockage de centaines de milliers de photos privées (dont la protection n'est d'ailleurs pas garantie par les règles informatiques du CERN), la navigation excessive sur le web (qui diminue votre productivité) ou la création de sites web à des fins politiques ou commerciales ne sont pas admis.

Pour en savoir plus sur les incidents et les problèmes relatifs à la sécurité informatique au CERN, lisez nos rapports mensuels (https://cern.ch/security/reports/en/monthly_reports.shtml) (en anglais). Si vous désirez avoir plus d'informations, poser des questions ou obtenir de l'aide, visitez notre site (<https://cern.ch/Computer.Security>) ou contactez-nous à l'adresse Computer.Security@cern.ch.

L'équipe de sécurité informatique

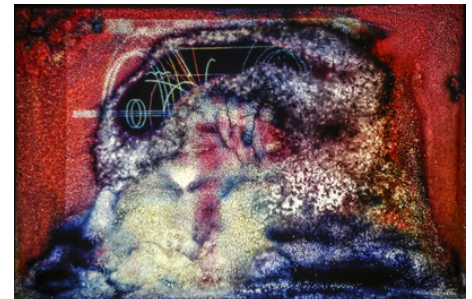
DE L'ART DANS LES ARCHIVES

Une exposition de diapositives que le temps a transformé en œuvres d'art

Une mauvaise nouvelle s'est transformée en jolie surprise pour les responsables de la mémoire numérique du CERN. Plusieurs centaines de diapositives du CERN, réalisées dans les années 1980 pour le Grand collisionneur électron-positon LEP, prédécesseur du LHC, n'ont pas résisté au fil des ans. Elles se sont dégradées au point qu'il est souvent impossible de deviner ce qui pouvait y figurer. Mais ce faisant, elles se sont transformées en tableaux abstraits, véritables œuvres picturales.

Une dizaine de ces étonnants tableaux seront exposés dans le bâtiment principal du 29 janvier au 9 février.

Découvrez la collection Volmeur
Exposition au bâtiment principal
du lundi 29 janvier au vendredi 9 février
Vernissage le lundi 29 janvier à 17h00



L'une des diapositives de l'époque du LEP métamorphosée en œuvre d'art par le temps.

Communications officielles

DATES DE VERSEMENT DES RÉMUNÉRATIONS EN 2018

A tout le personnel rémunéré par le CERN.
Pour l'année 2018, les traitements mensuels nets seront virés au compte bancaire des intéressés aux dates suivantes :

- Jeudi 25 janvier
- Lundi 26 février

- Lundi 26 mars
- Mercredi 25 avril
- Vendredi 25 mai
- Lundi 25 juin
- Mercredi 25 juillet
- Vendredi 24 août
- Mardi 25 septembre

- Jeudi 25 octobre
- Lundi 26 novembre
- Jeudi 20 décembre

Département des Processus financiers administratifs

Annonces

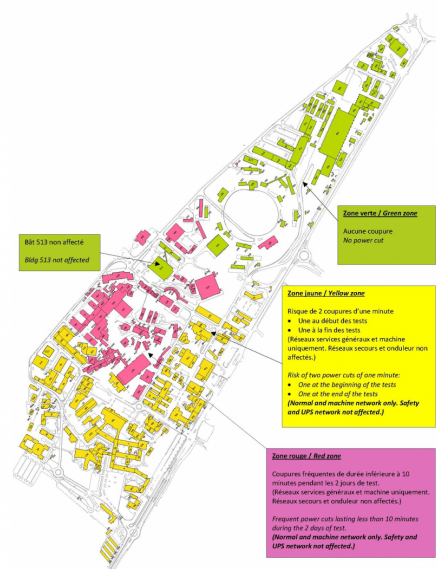
COUPURES ÉLECTRIQUES SUR LE SITE DE MEYRIN, 27 ET 28 JANVIER

Les tests annuels du système de commutation automatique des réseaux 18 kV (autotransfert) nécessiteront des coupures électriques du réseau normal et machine du site de Meyrin les samedi 27 janvier 2018 et dimanche 28 janvier 2018, de 6h00 à 22h00, selon les zones du plan ci-dessous.

De fréquentes coupures auront lieu sur le site de Meyrin. Le groupe EN-EL vous recommande de mettre hors tension tous vos équipements sensibles et d'éteindre vos ordinateurs et matériels informatiques.

Pour tout complément d'information veuillez consulter la note de coupure https://edms.cern.ch/ui/file/1891310/1/ENNC_EL_2018_004_AUTOTRANSFERT_-

MEYRIN.pdf et le plan du site de Meyrin ci-dessous indiquant les bâtiments affectés par cette coupure.



ACCÈS À OVERLEAF ET SHARELATEX POUR LE PERSONNEL DU CERN

Nous avons le plaisir d'annoncer que l'ensemble des membres du personnel du CERN peuvent à présent accéder aux services fournis par Overleaf et ShareLaTeX.

Ces deux plateformes, qui vont par ailleurs fusionner dans les mois à venir, sont consacrées à la rédaction scientifique collaborative.

Overleaf est un outil collaboratif en ligne destinés à l'édition et à la publication, qui utilise les formats LaTeX et Rich Text; ShareLaTeX est un outil collaboratif en ligne destiné à l'édition et à la révision, qui utilise le format LaTeX. Ces deux plateformes présentent notamment les fonc-

tionnalités suivantes : éditeur en format LaTeX, éditeur en format Rich Text (uniquement avec Overleaf), collaboration en temps réel, aperçu PDF en temps réel, commentaires des auteurs, suivi des modifications (uniquement avec ShareLaTeX), contrôle des versions (accès avec Git) et exports aux formats PDF et LaTeX.

Vous pouvez vous créer un compte sur Overleaf (<https://www.overleaf.com/signup>) ou sur ShareLaTeX (<https://www.sharelatex.com/register>) en utilisant votre adresse électronique CERN pour vous enregistrer.

Si vous êtes déjà enregistré, votre compte peut être ajouté à la liste des licences du CERN; pour Overleaf, rendez-vous sur cette page (<https://www.overleaf.com/org/cern>) et choisissez l'option « Add an e-mail at European Organization for Nuclear Research (CERN) »; pour ShareLaTeX, connectez-vous et rendez-vous sur cette page (<https://www.sharelatex.com/login>).

Si vous souhaitez davantage d'informations, contactez CERN Authoring (<http://authoring@cern.ch>) directement ou en passant par le portail des services du CERN. (<https://cern.service-now.com/service-portal/service-element.do?name=Authoring-Service>)

FERMETURE DE PLUSIEURS ROUTES LE 23 JANVIER

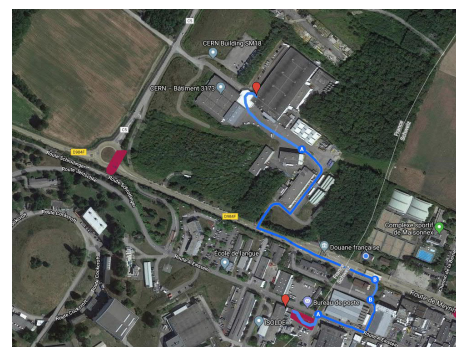
En raison de la circulation d'un transport exceptionnel, les routes Einstein, Balmer et Meyrin seront fermées ce mardi 23 Janvier entre 9h00 et 12h00.

La route de Meyrin sera fermée entre le rond-point route de l'Europe et l'entrée B, un itinéraire de déviation sera mis en place par les services de la voirie Suisse et Français.

La porte E restera exceptionnellement ouverte mardi matin jusqu'à 13h00 (pour entrer dans le CERN seulement, pas pour en sortir).

Veuillez noter que le circuit 2 des navettes CERN vers Prévessin sera très perturbé pendant le passage du convoi.

Merci pour votre compréhension,
Groupe Transport / EN-HE



Itinéraire du convoi exceptionnel le mardi 23 janvier 2018

RAPPORTEZ LA VAISSELLE DES RESTAURANTS

Suite à une disparition importante de couverts et autres ustensiles de table appartenant à Novae, le Comité de Surveillance des Restaurants du CERN demande à

toute personne de bien vouloir rapporter la vaisselle et couverts empruntés ou laissés dans les bureaux aux cafétérias et restaurants respectifs.

Merci pour votre compréhension,
Comité de Surveillance des Restaurants

Le coin de l'Ombud

MEILLEURS VŒUX DE LA PART DE L'OMBUD

Une fois n'est pas coutume, mon article ne traitera pas d'un sujet en particulier. J'aimerais simplement saisir l'opportunité de cette nouvelle année pour vous présenter mes meilleurs vœux.

Je vous souhaite,

- une année...avec des confrontations d'idées fructueuses,
- une année pendant laquelle...vous trouverez la force de remettre en question ouvertement ce qui vous dérange, mais également de pouvoir vous mettre à la place de l'autre,
- une année pendant laquelle...pour pourrez écouter et être écoutés,

- une année pendant laquelle...vous pourrez venir en aide à vos collègues et demander vous-même de l'aide quand vous en aurez besoin, sans vous sentir coupable,
- une année pendant laquelle...vous ne jugerez pas vos collègues, mais vous pourrez discuter objectivement des problèmes de travail.

Je vous souhaite surtout une année pleine de respect, pour vous-mêmes ainsi que pour vos collègues, femmes et hommes, quels que soient l'origine, la nationalité, le style de communication, le statut, les croyances, l'éducation, les traditions, l'orientation sexuelle, ou le métier. La com-

munauté du CERN est unique dans la diversité des personnes qui la composent, c'est ce qui rend un lieu comme celui-ci tellement passionnant.

Il n'y a pas de lieu de travail sans conflits, il y a simplement des façons différentes de les résoudre. Les conflits, bien traités, constituent souvent une nouvelle base de relation, et une source de progrès. Traiter vos collègues comme vous aimeriez être traité vous-même est probablement déjà le début de la solution !

Bonne année 2018 à vous tous qui constituez cette communauté exceptionnelle !